



DURÉE
2 heures



PRÉ-REQUIS
AUCUN



PUBLIC
LE PERSONNEL
PARTANT A LA RETRAITE



**RESPONSABLE
PÉDAGOGIQUE**
Pierre HOSTE



**NOMBRE
DE STAGIAIRES**
4 à 10 Stagiaires



DELAIS ET MODALITES
Modalités et délais d'accès
d'environ 7 jours



ACCESSIBILITE PMR
Accessible aux personnes
porteuses de handicap



CONDITIONS TARIFAIRES
* Intra à partir de 350 €/HT / Cession
* Inter à partir de 195 €/HT / Stagiaire

SENSIBILISATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS ET UTILISATION DU DÉFIBRILLATEUR

ATELIER PÉDAGOGIQUE - AS05
AS05-11-06-26 - VERSION 1.00 - © LST FORMATIONS

Cet atelier pédagogique a pour objectif de sensibiliser les participants aux gestes de premiers secours et à l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe (DAE).

Depuis le 21 avril 2021, les salariés peuvent bénéficier, avant leur départ volontaire à la retraite, d'une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent.

LES OBJECTIFS

de cet atelier pédagogique

À l'issue de cet atelier, le stagiaire sera en capacité :

- D'assurer sa propre sécurité, celle de la victime ou de toute autre personne et transmettre au service de secours d'urgence les informations nécessaires à son intervention.
- Réagir face à une hémorragie externe et installer la victime dans une position d'attente adaptée.
- Réagir face à une victime en arrêt cardiaque et utiliser un défibrillateur automatisé externe.

* Les tarifs présentés sont donnés à titre indicatif en €/HT. Ils peuvent être adaptés en fonction de la distance de votre établissement, du nombre de participants et des moyens pédagogiques et humains à mobiliser afin de répondre précisément à vos besoins. Un devis personnalisé pourra être établi sur simple demande.

SENSIBILISATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS ET UTILISATION DU DÉFIBRILLATEUR

AU PROGRAMME de cette action de formation

PARTIE THÉORIQUE

Appliquer les gestes qui sauvent au quotidien.

- Se protéger.
- Identifier la notion de danger.
- Appliquer les règles de sécurité.

Transmettre au service de secours d'urgence.

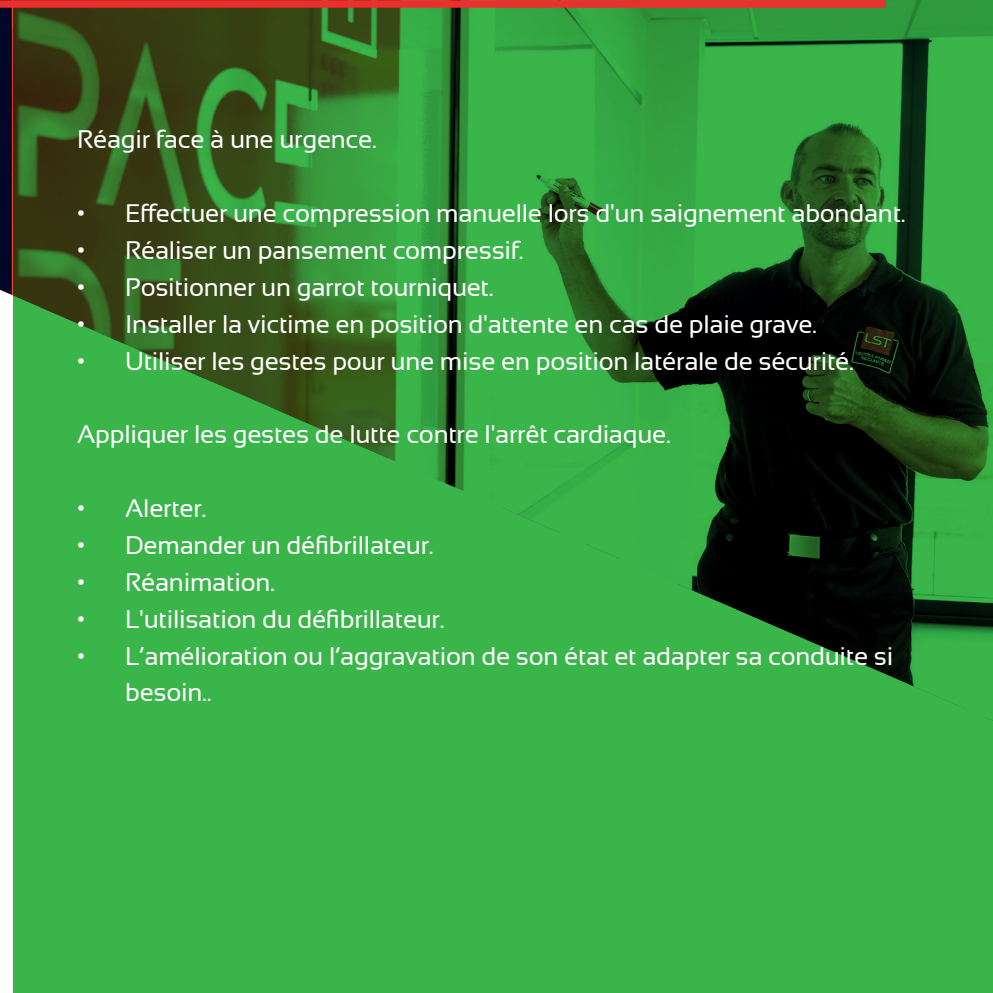
- Alerter.
- Les différents éléments du message d'alerte.

Réagir face à une urgence.

- Effectuer une compression manuelle lors d'un saignement abondant.
- Réaliser un pansement compressif.
- Positionner un garrot tourniquet.
- Installer la victime en position d'attente en cas de plaie grave.
- Utiliser les gestes pour une mise en position latérale de sécurité.

Appliquer les gestes de lutte contre l'arrêt cardiaque.

- Alerter.
- Demander un défibrillateur.
- Réanimation.
- L'utilisation du défibrillateur.
- L'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin..



RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Décret paru le 20 avril 2021 :
 au journal officiel en application de la loi
 du 3 juillet 2020. Arrêté du 7 septembre 2022
 publié le 22 janvier 2023.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés interactifs, démonstrations
 par le formateur, études de cas,
 mises en situation.

CONDITIONS D'ÉVALUATIONS

Évaluations théoriques : QCM
 Évaluations pratiques : Évalua-
 tion sommative depuis une mise
 en situation

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Recommandé : A l'initiative du
 participant lors de son départ à la
 retraite

SENSIBILISATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS ET UTILISATION DU DÉFIBRILLATEUR

AU PROGRAMME de cette action de formation

PARTIE PRATIQUE

La victime saigne abondamment.

- Les saignements abondants.
- Les gestes associés.

La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.

- Conduite à tenir pour les plaies graves.
- Conduite à tenir pour les plaies simples.

La victime ne répond pas, mais elle respire.

- La vérification de la conscience et de la respiration.
- La libération des voies aériennes.
- La position latérale de sécurité, le cas échéant.

La victime ne répond pas et ne respire pas.

- La réanimation.
- La mise en œuvre d'un défibrillateur automatique externe (DAE).

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Décret paru le 20 avril 2021 :
 au journal officiel en application de la loi
 du 3 juillet 2020. Arrêté du 7 septembre 2022
 publié le 22 janvier 2023.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés interactifs, démonstrations
 par le formateur, études de cas,
 mises en situation.

CONDITIONS D'ÉVALUATIONS

Évaluations théoriques : QCM
 Évaluations pratiques : Évalua-
 tion sommative depuis une mise
 en situation

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Recommandé : A l'initiative du
 participant lors de son départ à la
 retraite